

Challenge Christophe MICHEL : Date FLOAT TUBE et KAYAK

Nom de l'épreuve : Manche de BOSMELIAC

Date : 26 Juin 2022

Nombre maximum de compétiteurs : 30

Club (ou entité) organisateur : Armorik Fishing Club

Coordonnée pour tout renseignement :

FOCON Alexandre

06-77-09-24-21

armorik.fc22@gmail.com

Lieu de Rendez-vous des compétiteurs :

Allineuc

22460

Coordonnées 48.305500, -2.902752



Nom de l'arbitre officiel prévu :

HODBERT Jacky

Renseignements sur l'épreuve

Epreuve sur « MYFFPS »

Challenge Christophe MICHEL

3 Dates (sur 4 dates) Obligatoires pour être classé

Prix d'inscription : 25€ par dates, possibilité d'un Pack 4 dates a 80€

Date limite des inscriptions pour la première date : vendredi 10 Juin 2022

Ordre de paiement : ffps Carnassier Bretagne

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription :

Jacky Hodbert

12 rue de la BOISSIERE

22350 Saint Jouan De L'isle

Le pré-fishing est autorisé jusqu'au 23 Juin inclus

Programme :

6 h 00 accueil des compétiteurs

7 h30 briefing obligatoire

8h00/8h30 début de la manche

16 h fin de la manche, remise des fiches compétiteurs

16 h 30 exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes

L'intégralité des inscriptions sera remise en lot pour le classement final

Les lots seront remis sur la dernière manche le 19 Novembre

FFPS

COUPE DE BRETAGNE

FLOAT-TUBE

FFPS

3 Dates Obligatoires
25 € / Dates
Pack 4 Dates 80 €

L'intégralité de la participation sera remis en lot pour le classement final

4 DATES

CHALLENGE CHRISTOPHE MICHEL

INSCRIPTIONS SUR
WWW.FFPS-CARNASSIER.FR

FFPS

**Challenge Christophe Michel
Bretagne 2022**

(sous réserve de modifications)

25 juin : Barrage du Gouet (22) 26 juin : Barrage de Bosmeliac (22)

11 sept. : Barrage de la Chapelle Erbrée (35) 10 sept. : Barrage de la Chapelle Erbrée (35)

24 sept. : Barrage de Guerledan (22) 8 oct. : Lac de Tremelin (35)

19 nov. : Vilaine (56) Roche Bernard 19 nov. : Vilaine (56) Roche Bernard

Région BRETAGNE

Comptoir 2022

6 juin : Canal d'Ile et Rance à Hédé-Bazouges 17 sept. : Vilaine et canal à Redon

25 juin : Etangs de la Biardais à Mordelles 1 oct. : Vilaine à Gulpry-Messac

2 juil. : Etang de la Vayrie à Bourgbarré 15 oct. : Canal à Betton

INSCRIPTIONS SUR WWW.FFPS-CARNASSIER.FR

Le comptage des points Poisson se fera grâce à l'application MY FFPS
Il sera donc indispensable d'avoir un Smartphone avec l'application installé

Parcours de l'épreuve

Départ : mise à l'eau



Allineuc

**Le comptage des points Poisson se fera grâce à l'application MY FFPS
Il sera donc indispensable d'avoir un Smartphone avec l'application installé**

Poissons comptabilisés :

Espèces : sandre : 50 cm
Brochet : 60 cm
Black bass : 30 cm
Perche : 25 cm
Silure : 80 cm (Coeff 0.5)
Chevesne : 35 cm

Le règlement de l'épreuve est celui du règlement national FFPS CARNASSIER disponible sur le site de la FFPS CARNASSIER France

Il est de la responsabilité des participants d'être en règle avec la législation liée au site de l'épreuve. (Carte de pêche, etc.)

L'inscription a l'épreuve n'inclus pas la Permis de pêche